



Calendrier des prochaines manifestations

Dimanche	6 décembre	Concert de l'Avent , Chœur d'hommes/Sté musique/SDC, Temple suivi du Saint-Nicolas , salle de spectacles
Samedi	12 décembre	Soirée annuelle , FC Cornaux, salle de spectacles
Jeudi	17 décembre	Noël des Aînés , Conseil de paroisse, salle de spectacles
Samedi	9 janvier	Tournoi Juniors , FC Cornaux, salles omnisports et de spectacles
Samedi	30 janvier	Soupe aux pois , Chœur d'hommes, rue des Fontaines
Vendredi	12 mars	Match aux cartes , FC Cornaux, salle de spectacles
Samedi	27 mars	Concert annuel , Société de musique l'Union, salle de spectacles

Sapins de Noël



Vente de sapins rouges de Noël

Le samedi 12 décembre 2009

dans la cour du collège de 10h00 à 11h30

Petit	de 60 à 100 cm	CHF 12.-
Moyen	de 100 à 200 cm	CHF 17.-
Grand	dès 200 cm	CHF 22.-

Il sera possible d'obtenir des sapins Nordmann au prix du marché.

Conseil général

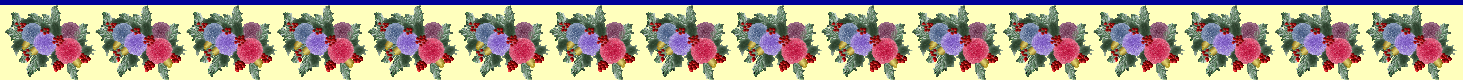
Prochaine séance ordinaire du législatif communal

Mardi 15 décembre 2009 à 19h00
Maison de commune

Consultation de l'ordre du jour et des dossiers à traiter sur www.cornaux.ch
ou dans le Bulletin des communes du district de Neuchâtel

Nous vous rappelons que les séances du législatif sont publiques. Chacun peut venir assister aux débats.

Administration communale - horaire spécial



FETES DE FIN D'ANNEE 2009

HORAIRE SPECIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Jeudi 24 et vendredi 25 décembre	Fermé
Lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 décembre	9h00 à 11h00
Jeudi 31 décembre et vendredi 1er janvier	Fermé

Ouverture selon l'horaire habituel dès lundi 4 janvier 2010

Noctambus

Le Noctambus est utilisé par les jeunes, mais est aussi destiné aux moins jeunes ...

Nous rappelons que des carnets de billets sont en vente auprès de l'administration communale.

6 billets pour le prix de CHF 35.-



Cimetière



Rappel de l'art. 6.12 du règlement de police

« L'aménagement et l'entretien des tombes et des monuments incombent aux familles des personnes décédées ».

Votations - marche à suivre

Pour éviter un vote nul:



La carte de vote que vous recevez en même temps que le matériel de vote doit être complétée de votre **date de naissance** et de votre **signature**.

Le ou les bulletins de vote uniquement doivent être mis **dans l' « Enveloppe de vote »**.

La carte de vote + l'enveloppe de vote contenant le ou les bulletins sont glissés dans **l'enveloppe de transmission**, ouverte préalablement selon les indications figurant sur celle-ci.

L'enveloppe de transmission est envoyée par poste ou déposée dans la boîte aux lettres de **l'administration**.

Ramassage des déchets verts



Rappel à la population



Durant la période hivernale, les déchets compostables sont ramassés tous les 15 jours, soit:

Mercredi 9 décembre 2009

Mercredi 23 décembre 2009

Mercredi 6 janvier 2010

Mercredi 20 janvier 2010

Prière de déposer les sacs ouverts ou les containers sur la voie publique le jour du ramassage uniquement.

Voeux



Les autorités communales et le personnel administratif vous adressent leurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour 2010

et vous souhaitent

« Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année ! »